

Saint-Nazaire Agglomération – La CARENE
(10 communes / 125 000 habitants)

Ville de Saint-Nazaire
72 000 habitants – Loire-Atlantique
Métropole Nantes Saint-Nazaire

EMPLOIS SAISONNIERS ÉTÉ 2025
DIRECTION DES SPORTS ET DU NAUTISME /
DIRECTION DES LOISIRS AQUATIQUES



La Direction des Sports et du Nautisme de la Ville de Saint-Nazaire et la Direction des Loisirs Aquatiques de Saint-Nazaire agglomération - la CARENE recrutent une quarantaine d'agents saisonniers, pour la période estivale, allant du vendredi 27 juin au dimanche 31 août 2025, afin d'assurer la surveillance :

- des 6 plages de Saint-Nazaire disposant d'un poste de secours ;
- des piscines de Saint Nazaire Agglomération - la CARENE.

Les personnes intéressées doivent être titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), ainsi que du diplôme de Premiers Secours en Equipe niveau 1 à jour (PSE 1 – le PSE 2 est recommandé).

Rémunération : 1800 Euros + Régime indemnitaire (Nageur sauveteur 290 € / Chef de poste 390€) + congés payés + heures du dimanche majorées + heures supplémentaires éventuelles.

Date limite des candidatures : dimanche 2 février 2025.

Les candidats doivent adresser un CV et une lettre de motivation, en précisant l'intitulé du poste, par mail, à : sportsanimations@saintnazaire.fr

A réception de votre candidature, un questionnaire à compléter et à signer vous sera adressé. Sans retour de ce document dans les délais, votre dossier ne pourra pas être étudié.

Dans la semaine suivante, les candidatures seront étudiées et les candidats retenus recevront une convocation à un stage de recrutement qui se déroulera les 17, 18 et 19 février 2025.